

Paris a lancé un programme local de prévention des déchets (PLPD) soutenu par l'ADEME.

Objectif : - 7 % d'ici 2015, soit -31 kg par habitant

**DÉCHETS,
MOINS
C'EST
MEILLEUX.**

En 50 ans, la poubelle des ménages a doublé de volume à Paris passant de 239 kg par habitant en 1940 à 519 en 2011.

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention des déchets consiste à réduire les quantités de déchets produits et à limiter la nocivité pour l'homme et l'environnement.

La conception des produits et de leurs emballages (**éco-conception**), leur mode de production et de distribution participe déjà de la réduction des déchets. Mais ce n'est pas suffisant. Notre comportement en tant que consommateur est primordial pour éviter la production de déchets : **acheter responsable** en choisissant des produits générant le moins d'emballage (eau du robinet, grand conditionnement, etc.) ; **éviter le gaspillage alimentaire** ; **réparer, réemployer, troquer, donner les objets et textiles** pour qu'ils aient plusieurs vies ; **composter seul ou collectivement** les déchets verts et de cuisine ; **diminuer ses déchets papier**, etc.

La Ville de Paris s'engage donc **dans une campagne volontariste d'information et de sensibilisation** qui vise à créer une prise de conscience générale de nos comportements de consommation et d'impulser une dynamique collective de changement, en réalisant ou soutenant des animations, en mettant à disposition des supports d'information et des outils sur les différentes thématiques de la prévention à tous les acteurs concernés (les structures de démocratie locale, les acteurs économiques, les services publics, les habitants, les salariés, les touristes, etc.).

Retrouvez toutes les informations sur www.paris.fr

10 gestes simples du quotidien vont permettre d'atteindre ces objectifs :

Composter ses déchets verts et de cuisine, c'est environ -30 kg de déchets par habitant et par an.

Utiliser un cabas pour faire ses courses, c'est environ -1 kg de déchets par habitant et par an.

Apporter les déchets dangereux (piles, ampoules, peintures...), dans les points de collecte dédiés c'est moins de pollution.

Réparer ses équipements électriques et électroniques (DEEE), c'est -20 kg de déchets par habitant et par an.

Donner, troquer, mettre dans les bornes ses textiles usagés, c'est environ -16 kg de déchets par habitant et par an.

Réemployer tout ce qui peut l'être c'est environ -13 kg de déchets par habitant et par an.

Coller un «Stop Pub» sur sa boîte aux lettres, c'est environ -11 kg de déchets par habitant et par an.

Boire l'eau du robinet, c'est environ -10 kg de déchets par habitant et par an.

Éviter le gaspillage alimentaire, c'est -20 kg d'aliments jetés à la poubelle par habitant et par an.

Consommer malin, c'est environ -26 kg de déchets d'emballages par habitant et par an.

Réduire ses déchets, c'est passer du tout jetable au tout utile ! Ou presque.